

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'innovation par la concurrence : exploitons les atouts de la Suisse !

Neuchâtel, le 15 avril 2011. Cet après-midi, quelque cent personnes suivent un séminaire intitulé **L'innovation par la concurrence: nous sommes au top. Comment y rester?** dans le cadre du 8^e Atelier de la concurrence organisé par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et la Haute école des sciences appliquées de Zurich. Des orateurs de prestige tels que le Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Monsieur Mauro Dell' Ambrogio, Monsieur Xavier Comtesse (Avenir Suisse), Monsieur Emmanuel Vuille (CEO de Greubel Forsey) et le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, en charge de l'économie neuchâteloise, débattent de ce qui fait la richesse de la Suisse, et des défis que nous devons relever à l'avenir.

La Suisse est en tête des pays innovants en Europe; comme l'indique le dernier tableau de bord de l'Union de l'Innovation (www.proinno-europe.eu/metrics), elle est considérée comme l'une des économies les plus compétitives du monde; ses habitants déposent le plus grand nombre de brevets par tête au niveau mondial. A côté de cela, la qualité de la formation qui est offerte dans notre pays, la sécurité, la paix sociale ainsi que le bien-être économique dont nous bénéficions sont autant d'atouts pour les entreprises. Enfin, une ouverture d'esprit joue également en notre faveur. En effet, comme le relèvent James Breiding et Gerhard Schwarz dans un ouvrage récemment paru (*Wirtschaftswunder Schweiz: Ursprung und Zukunft eines Erfolgsmodells*, éd. NZZ 2011), n'est-ce pas un immigré libanais qui a sauvé l'horlogerie suisse?

Mais au-delà de ces qualités, notre pays doit relever plusieurs défis si elle entend maintenir ses emplois et sa qualité de vie. En effet, pour renforcer sa place économique et créer des conditions qui permettent d'augmenter le nombre et la qualité des emplois, la Suisse doit incessamment accroître sa compétitivité sur les marchés et, partant, améliorer sans relâche les conditions générales d'innovation. A cela, il faut ajouter un marché dynamique du travail attirant les meilleurs cerveaux qui concilie de façon intelligente et pondérée les besoins de l'économie à notre tradition humanitaire.

Pour relever ces défis, notre pays doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs:

- D'abord, nous avons la chance de disposer d'une grande densité d'universités et de hautes écoles spécialisées de qualité sur notre territoire. Une conception libérale préconise la concurrence entre ces institutions afin d'en obtenir les meilleurs résultats. Certaines voix prudentes s'interrogent: se pourrait-il que trop de concurrence sur un aussi petit territoire génère des effets pervers? Dès lors, les coopérations entre les institutions d'éducation constitueraient la solution miracle.
- Ensuite, paramètre fondamental, la thématique du soutien à l'innovation, en tant que génératrice d'emplois et de bien-être social, doit devenir une véritable thématique politique. Il ne s'agit pas seulement, point s'en faut, de distribuer des subventions, mais surtout d'assurer que les conditions cadre notamment en matière de propriété intellectuelle, de concurrence, de formation et de taxation continuent à faire de la Suisse une place attractive pour la recherche et le développement de produits et services innovants.
- Finalement, toute économie, toute idée sont inévitablement liées aux cerveaux sur lesquels un pays se repose. La Suisse, petit pays avec moins de 8 millions d'habitants, doit son palmarès économique en grande partie aussi aux immigrants. Doit-on dès lors axer notre politique d'immigration sur les besoins des entreprises sises en Suisse?

Débatues cet après-midi, ces thématiques sont aussi celles qui sont étudiées dans le cadre du [Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation \(CCFI\)](#) qui co-organise cet atelier et qui, rappelons-le, vient de lancer une nouvelle orientation de master en droit de l'entreprise et de l'innovation.

Contact :

*Daniel Kraus, professeur à la Chaire de droit de l'innovation, Université de Neuchâtel,
Tél. : 032 718 12 52, 078 707 46 64, daniel.kraus@unine.ch*

[Programme du séminaire \(pdf\)](#)